



Déclaration CGT / FSU au CCAS des MTES/MCT le 14 mars 2018

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,
Mesdames, messieurs,
Cher-e-s camarades,

Depuis près d'1 mois, les habitants, les salariés des secteurs privés et publics, les organisations syndicales et les élu-e-s du 101ème département français, multiplient les manifestations, les grèves, et aujourd'hui le blocage de l'île de Mayotte pour que, comme ils le demandent aussi en Guyane, l'Etat français, gouvernement après gouvernement, respecte ses citoyens et leur accorde les mêmes droits quelque soit leur territoire de résidence, notamment en matière d'accès aux services publics et au développement d'équipements publics.

Quelle condescendance envers nos concitoyens ultramarins quand le président de la République et sa ministre de l'outre-mer répètent de manière infantilisante qu'ils ne sont ni le Père ni la Mère Noël et qu'ils ne peuvent répondre à toutes leurs attentes, pourtant légitimes !

La CGT et la FSU soutiennent les salariés de Mayotte et demandent que le suivi des agents MTES/MCT notamment en matière de prestations sociales individuelles et collectives, soit renforcé en liaison avec la DGAFP en matière de logements sociaux, de places en crèches et de restauration collective.

Le gouvernement, le ministre et le secrétaire d'Etat à la Fonction Publique continuant d'utiliser un ton soit condescendant, soit paternaliste, affichent l'hypocrisie d'un semblant de concertation et de négociations pour tenter de faire passer leurs réformes dans le cadre du programme Action Publique 2022.

L'objectif comptable de réduire les déficits publics se traduit par de nouvelles propositions de suppressions d'effectifs, de missions et de services publics de proximité et les quelques documents de travail qui sont publiés ici ou là montrent que les agents ont raison d'être inquiets pour leur avenir.

Heureusement, la précipitation n'étant pas toujours bonne conseillère, il semblerait qu'il y ait quelques grains de sable dans l'agenda des discussions à marche forcée et que la réunion "technique" prévue le 19 mars, est repoussée après la journée nationale de mobilisation du 22 mars, dans toute la Fonction Publique.

L'annonce de la création d'une agence des Routes Nationales de France qui pourrait regrouper les DIR mais aussi des gestionnaires privés, est un très mauvais signe tant pour les usagers que pour les agents qui sont tenus écartés comme leurs représentants syndicaux, du contenu précis de cette nouvelle réforme.

La CGT et la FSU, sur le plan du budget d'action sociale, constatent et dénoncent que, depuis la création des établissements publics VNF et CEREMA notamment, aucune vision globale et aucune discussion garantissant les mêmes droits pour tous les agents MTES/MCT n'ont plus lieu au niveau du CCAS.

Tous les budgets sont éclatés au nom de l'autonomie de gestion des établissements publics et si cette agence des routes était créée, là aussi un nombre très important d'agents pourraient échapper aux discussions communes que ce soit en matière d'action sociale mais aussi en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

Les DREAL fusionnées ou non et les DDT-M perdent de plus en plus de missions et de nouvelles restructurations se profilent avec une montée en puissance de l'interministériel.

Tout cela continue à créer, réforme après réforme, de l'incohérence dans les services et de la souffrance au travail parmi les personnels et il est temps de faire une pause !

On nous parle de bilan et d'évaluation mais on ne voit rien de concret venir et c'est toujours la marche en avant avec moins d'effectifs, moins de crédits, moins de services publics de proximité et bien sûr, moins de qualité dans le service rendu.

En matière d'action sociale, nous nous rendons compte que, tant sur les domaines de la restauration, des arbres de Noël que sur celui des crédits permettant aux CLAS d'organiser des initiatives locales, l'administration a tendance à consulter de plus en plus ses services juridiques et comptables, remettant parfois en cause les projets et décisions actées en assemblées plénières des CLAS.

Or, les chefs de services sont souvent absents lors de ces réunions plénières, oubliant leur rôle de vice-présidents des CLAS qui devrait les inciter à s'impliquer davantage et à développer l'action sociale dans leurs services.

L'exemple du blocage actuel du dossier "restauration" à Perpignan est symptomatique du positionnement d'un directeur qui n'ose pas affirmer son autonomie dans la gestion des crédits ministériels face à un préfet qui refuse que des conventions transitoires soient signées pour permettre aux agents de la DDTM 66 puissent déjeuner et bénéficier des subventions-repas durant les travaux de mise aux normes du RIA.

La CGT et la FSU confirment leur demande déjà portée en commission "restauration-logement" du CCAS, d'intervention auprès du SGG pour débloquer rapidement cette situation; OUI, la restauration collective relève bien des crédits d'action sociale ministérielle pour le versement des subventions-repas soumis à la passation de conventions.

En ce qui concerne le référencement en matière de protection sociale complémentaire, le gouvernement et le ministère veulent là encore, avancer à marche forcée alors qu'il n'y a pas de lisibilité quant aux éventuels avantages pour les agents et notamment en terme de budget alloué pour réduire le reste à charge concernant les cotisations, tout en bénéficiant d'une protection sociale complémentaire de qualité.

Enfin, la CGT et la FSU appellent l'ensemble des agents actifs et retraités des MTES/MCT à se mobiliser et à participer massivement **aux journées d'action du 15 mars** pour dénoncer les attaques contre le pouvoir d'achat des retraités et **du 22 mars dans toute la Fonction Publique** pour s'opposer à la casse du statut, à la précarisation et à la privatisation ou l'abandon de nouvelles missions.

Les représentant-e-s CGT et FSU au CCAS des MTES/MCT.